



**PROCÈS-VERBAL DE LA 589^e RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 3 octobre 2019 à 12 h au local 3813 Pavillon de la santé de l'UQTR
(PV-CX589-03-10-2019)**

Présences :

M. Gilles Bronchti, président
M^{me} Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires
M^{me} Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Sylvain Beaudry, trésorier
M. Marc André Bernier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire

CX589-03-10-2019-00 Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal
 1. CX588 – 19 septembre 2019
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
 1. Correspondance depuis le 17 septembre 2019
 2. RAS du mois de septembre 2019
6. Rapport des officiers
7. Réclamation à la CNESST
8. Retour sur l'assemblée générale du 26 septembre
9. Retour sur la Journée mondiale sur le climat du 27 septembre
10. Conférences – Conseil syndical et Midi-info
11. Mobilisation des professeur.es
12. Affaires nouvelles
 1. Colloque RRUQ
 2. Piscine CAPS
 3. Proposition de participation au mentorat des directions départementales
13. Dossier de gestion des ressources humaines (huis clos)
14. Date de la prochaine rencontre : 24 octobre 2019
15. Clôture de la réunion

CX589-03-10-2019-01 Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue et s'informe que tous ont passé une belle semaine.

CX589-03-10-2019-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le trésorier demande d'ajouter au point affaires nouvelles : 1. *Colloque RRUQ*

Le trésorier demande d'ajouter au point affaires nouvelles : 2. *Piscine CAPS*

Le président demande d'ajouter au point affaires nouvelles : 3. *Proposition de participation au mentorat des directions départementales*

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX589-03-10-2019-03 Lecture et adoption des procès-verbaux

1. CX588 – 19 septembre 2019

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 588^e réunion du comité exécutif tenue le 19 septembre 2019.

CX589-03-10-2019-04 Affaires découlant

Le président fait la lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.

CX589-03-10-2019-05 Correspondance et information

1. Correspondance depuis le 17 septembre 2019

Le secrétaire attire l'attention des membres sur le courrier reçu et expédié depuis le 17 septembre. Il précise qu'il ne s'agit que du courrier reçu par la poste régulière et non des courriels.

2. RAS du mois de septembre 2019

Le trésorier précise que les retenues à la source de septembre ont été payées : ARC 2 308 \$ MRQ 4 532 \$

CX589-03-10-2019-06 Rapport des officiers

Président

- Le président informe ses collègues qu'il a participé, en compagnie de la VPRT et de la conseillère aux relations de travail, à un comité des relations de travail conjoint avec Mme Catherine Parissier, MM. Éric Hamelin et Ghislain Samson le 25 septembre. Il a été notamment question des départements n'ayant pas de directions et de l'impact pour eux d'avoir un administrateur délégué.
- Le président indique qu'il participera à une rencontre du ConSORTium le 15 novembre.

VPRT

- La VPRT fait le point sur le grief portant sur les embauches au 1^{er} décembre. L'administration de l'UQTR a présenté ses calculs. De l'avis de la VPRT, ceux-ci sont acceptables, mais elle s'assurera de la validité des données transmises.
- La VPRT fait le point sur le grief portant sur les conséquences du lock-out. Les prochaines journées d'audience auront lieu les 22 et 25 octobre. Les demandes

du Syndicat seront formellement déposées à la suite d'une consultation auprès du conseil syndical.

- La VPRT informe ses collègues que le comité paritaire sur la reconnaissance des stages aura lieu le 10 octobre. Le Syndicat n'a reçu, à ce jour, aucun document pour se préparer pour cette rencontre.
- La VPRT présente le cas d'une réclamation déposée à la CNESST pour accident du travail ou maladie professionnelle. Le procureur du Syndicat, M^e Gabriel Hébert-Tétrault, peut agir à titre de représentant devant le conciliateur-décideur de la CNESST. Pour ce faire, le comité exécutif doit lui donner un mandat puisque le Syndicat n'a pas pour pratique d'offrir un service de représentation lors d'un dépôt d'une réclamation à la CNESST.

D'un commun accord, les membres du comité exécutif acceptent d'ajouter un nouveau point à l'ordre du jour intitulé : *Réclamation à la CNESST*.

VPAS

- Le VPAS indique qu'il accompagne présentement un professeur en lien avec son évaluation. Un vice de procédure aurait eu lieu lors de la remise de ladite évaluation.

VPAU

- Le VPAU mentionne qu'il a animé la rencontre préparatoire du conseil d'administration le 30 septembre. Il a surtout été question des états financiers de l'UQTR. Celle-ci termine l'année 2018-2019 avec un surplus de 3,2 M\$. Une subvention supplémentaire par décret de 3 M\$, une coupure de subvention liée au lock-out de 1,3 M\$ et une révision de la politique de financement lui octroyant 4,7 M\$ ont contribué à atteindre ce surplus.
- Le VPAU informe que durant cette rencontre, le Syndicat du personnel professionnel a martelé le fait que ses membres souffraient d'un manque flagrant de locaux et qu'une solution mise de l'avant par l'administration de l'UQTR était des loger ces employé.es dans des roulottes. Le Syndicat a catégoriquement refusé.
- Le VPAU résume les discussions émanant d'une rencontre conjointe des comités des affaires universitaires et des relations de travail concernant les programmes courts. Ce dossier fera l'objet d'une attention lors des sujets à aborder pour la négociation de la prochaine convention collective.
- Le VPAU indique qu'il assure un suivi en lien avec un département qui a subi de la pression de la part de l'administration de l'UQTR pour que celui-ci modifie sa priorisation des postes de professeurs. En compagnie du président, le VPAU rencontrera prochainement les professeurs qui l'ont alerté à ce sujet, ainsi que l'administration.
- Le VPAU indique qu'il sera absent du 14 octobre au 1^{er} novembre.

VPSC

- La VPSC indique avoir participé, en compagnie de la conseillère aux relations de travail, à une rencontre du CIRAC à Québec le 27 septembre. Il a été question des données sur l'invalidité, ainsi que des transferts de plus en plus nombreux de professeur.es du RREGOP (81 l'an dernier comparativement à 25 il y a 4 ans). Le CIRAC a enregistré un rendement de 5,67 % au 31 mars. Au 20 septembre, le rendement était de 5,02 %, soit 2% sous la cible à atteindre.

- La VPSC indique que la soirée hommage aux professeur.es retraités est reportée puisque trois professeurs retraités sur les cinq interpellés ne pourront être présents. Ils et elles seront à nouveau invité l'an prochain pour la prochaine soirée-hommage.
- La VPSC rappelle que se tiendra le jeudi 24 octobre un 5 à 7 soulignant l'engagement syndical de professeur.es. Le Prix de l'engagement syndical sera aussi remis à ce moment.

Trésorier

- Le trésorier présente l'état des résultats du budget 2019-2020 au 30 septembre, correspondant à six mois de l'année financière.

Secrétaire

- Le secrétaire informe qu'il a animé sa toute première assemblée générale.
- Le secrétaire travaille sur les outils de communications, dont le site Internet et le bulletin d'information.

Le secrétaire quitte la réunion à 14h37.

CX589-03-10-2019-07 Réclamation à la CNESST

La VPRT présente la réclamation déposée par une professeure à la CNESST. Cette professeure a été informée que le Syndicat ne peut lui fournir les services d'un avocat pour la représenter dans le cadre de sa réclamation pour accident du travail ou maladie professionnelle. Le SPPUQTR peut cependant l'appuyer dans ses démarches, effectuer certains suivis auprès de l'UQTR, mais il ne peut prendre en charge son dossier de réclamation pour accident du travail ou maladie professionnelle.

Le VPAS poursuit en soulignant que l'UQTR refuse de remettre à cette professeure les résultats d'analyse que la professeure demande pour verser à son dossier médical.

En fournissant un service de représentation par avocat dans le cadre d'une plainte en vertu de l'article 32 de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* (LATMP), le SPPUQTR viendrait en aide comme il le peut à une professeure qui est victime d'un manque de transparence de la part de l'employeur. Il ne s'agit pas de prendre parti pour la professeure dans sa démarche visant à faire reconnaître par la CNESST que son problème de santé est causé par le travail, mais bien de prendre la défense d'une professeure à qui l'on refuse de fournir une information cruciale pour l'évaluation de son état de santé, refus qui semble être lié au fait qu'elle a fait une réclamation à la CNESST.

(CX589-03-10-2019 R217)

CONSIDÉRANT que la situation n'est pas nécessairement susceptible de se produire fréquemment;

CONSIDÉRANT que l'UQTR refuse de fournir les résultats des tests qu'elle a menés dans le bureau de la professeure;

CONSIDÉRANT que la professeure pourrait de toute façon contester la conduite de l'UQTR par grief;

CONSIDÉRANT que mandater le procureur, M^e Gabriel Hébert-Tétrault, pour représenter la professeure dans le cadre de sa plainte n'entraînera pas de coûts supplémentaires pour le SPPUQTR;
CONSIDÉRANT qu'il est important que le SPPUQTR se porte à la défense des professeurs qui font l'objet de mesures qui s'apparentent à des représailles de l'UQTR;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de donner au procureur du Syndicat, M^e Gabriel Hébert-Tétrault, le mandat de représenter la professeure devant le conciliateur-décideur de la CNESST dans le cadre de la plainte qu'elle déposera en vertu de l'article 32 *LATMP*.

CX589-03-10-2019-08 Retour sur l'assemblée générale du 26 septembre

Un tour de table permet d'échanger sur le déroulement de l'assemblée générale du 26 septembre. Le service alimentaire, dispensé par la Chasse-Galerie, a su plaire à l'ensemble des professeur.es présent.es. Tous sont d'avis que pour une première assemblée générale du nouvel exécutif, l'exercice démocratique s'est avéré positif.

CX589-03-10-2019-09 Retour sur la Journée mondiale sur le climat du 27 septembre

Les membres du comité ayant participé à la marche de Trois-Rivières se montrent satisfaits de l'organisation et fiers de la participation des 4 000 citoyennes et citoyens. Le président souligne qu'il y a eu beaucoup de discussions et de négociations dans les jours qui ont précédé pour organiser ladite marche. Du côté de l'Intersyndicale des personnels, on s'est montré content du discours livré par le président Bronchti. La VPSC et la conseillère aux relations de travail, en réunion à Québec, ont participé à la marche dans la capitale.

CX589-03-10-2019-10 Conférences – Conseil syndical et Midi-Info

Le doyen Jean-François Millaire sera invité à venir se présenter à la prochaine réunion du conseil syndical du 31 octobre. Par la suite, le comité exécutif validera avec les délégué.es de l'intérêt pour une seconde présentation avec l'ensemble des professeur.es pour le mois de décembre ou janvier en formule Midi-Info.

CX589-03-10-2019-11 Mobilisation des professeur.es

Le président rappelle que la mobilisation des professeur.es figure au plan d'action. Les membres du comité exécutif échangent sur les thèmes et les causes qui pourraient favoriser l'adhésion des professeur.es. Le sujet en lien avec les relations de travail demeure une priorité pour une majorité. Tous sont d'avis qu'il n'y a pas une démobilitation post lock-out, mais que l'emploi du temps de tout un chacun peut en donner l'impression.

La VPSC quitte la réunion à 15h.

CX589-03-10-2019-12 Affaires nouvelles

1. Colloque RRUQ

Le trésorier rappelle que le RRUQ organise aux deux ans un colloque. Il s'informera auprès de la VPSC si elle désire en être la représentante du SPPUQTR. Dans le cas contraire, le trésorier se propose pour être le délégué.

2. Piscines CAPS

Le trésorier mentionne avoir été interpellé au sujet du dossier de la piscine du CAPS. Le VPAU s'enquerra auprès des professeurs membres du conseil d'administration de l'UQTR.

3. Proposition de participation au mentorat des directions départementales

Le président souligne que plusieurs nouvelles directions de départements se sentent démunies dans leurs nouvelles fonctions. Il précise que le doyen Ghislain Samson l'a approché pour mettre en place un comité dans le but de réanimer le mentorat destiné à ces nouvelles directions.

CX589-03-10-2019-13 Dossier de gestion des ressources humaines (huis clos)

Ce point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX589-03-10-2019-14 Date de la prochaine réunion

Le président signale que la prochaine réunion régulière du comité exécutif est prévue pour le jeudi 24 octobre 2019.

CX589-03-10-2019-15 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 19.

Gilles Bronchti
Président

François Landry
Secrétaire de la rencontre